



Service des affaires communales
Case postale 3965
1211 Genève 3

Mairie de la commune de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève 3

N/réf. : 60/2023

Genève, le 8 mars 2023

Concerne : délibération du 17 janvier 2023

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la délibération relative à

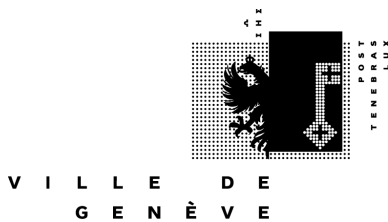
un crédit complémentaire de 5 126,63 francs destiné à couvrir les frais supplémentaires engendrés par le crédit d'étude relatif à l'élaboration du plan stratégique de végétalisation

que nous avons soumise pour préavis, n'a suscité aucune remarque.

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 88, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Christine Hislair Kammermann
Secrétaire générale



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1545
SÉANCE DU 17 JANVIER 2023

**Crédit complémentaire de 5126,63 francs en vue du bouclement du
crédit d'étude relatif à l'élaboration du plan stratégique de végé-
talisation (PR-1545)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

vu les articles 60 et 61 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 60 oui

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclement du crédit d'étude de 150 000 francs voté le 15 janvier 2013 (PR-1002/7), relatif à l'élaboration du plan stratégique de végétalisation (PSV), un crédit complémentaire de 5126,63 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

Art. 2. – Ajoutée au crédit initial, la dépense complémentaire mentionnée à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif et amortie en une annuité.

Certifié conforme :

Le Secrétaire:

Alain de Kalbermatten

La Présidente:

Uzma Khamis Vannini